

RCS : AUCH Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00292 Numéro SIREN : 752 389 460 Nom ou dénomination : @COM.GASCOGNE

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2021 sous le numéro de dépôt 1497

① **BILAN - ACTIF**

Certifié conforme **B 1497**
DGEF N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Gascogne		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12			
Adresse de l'entreprise : 252 bis Imp. Rond Point des Just		Durée de l'exercice précédent * 12			
Numéro SIRET * 7 5 2 3 8 9 4 6 0 0 0 0 1 1		Néant ☐ *			
		Exercice N, clos le, 30062020			
		N-1 30062019			
		Brut 1			
		Amortissements, provisions 2			
		Net 3			
		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		
		Frais de développement*	CX		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		
		Fonds commercial (1)	AH	1 119 888	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		
		Constructions	AP		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		
		Autres immobilisations corporelles	AT	124 077	
		Immobilisations en cours	AV		
		Avances et acomptes	AX		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
			Autres participations	CU	
			Créances rattachées à des participations	BB	
			Autres titres immobilisés	BD	
			Prêts	BF	
			Autres immobilisations financières *	BH	8 386
TOTAL (II)		BJ	1 252 351		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 325	
		En cours de production de biens	BN		
		En cours de production de services	BP		
		Produits intermédiaires et finis	BR		
		Marchandises	BT		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	713 295	
		Autres créances (3)	BZ	79 581	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		
		Disponibilités	CF	802 476	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	4 987	
TOTAL (III)		CJ	1 601 663		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 854 014		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	8 386	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Immobili- sations :		Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise		Cabinet @COM Gascogne		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 116 000)	DA	116 000	116 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	11 600	11 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	28 303	240 020	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	233 102	(211 718)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	389 005	155 903
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	788 769	485 232	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	118 658	116 278	
	Dettes fiscales et sociales	DY	384 380	320 353	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	543 504	610 050	
	Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	478 337	452 184
	TOTAL (IV)	EC	2 313 648	1 984 097	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 702 653	2 139 999	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 727 803	1 232 239	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Gascogne		Néant ☐ *				
		Exercice N		Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF		
		FG	1 952 235	FH	1 952 235	
		1 952 235	FK	1 615 928		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 952 235	FL	1 615 928	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	103 450	
	Autres produits (1) (11)			FQ	592	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 056 277	1 715 118
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	306	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	741	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	539 717	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	24 282	
	Salaires et traitements *			FY	804 100	
	Charges sociales (10)			FZ	311 591	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$		GA	16 982	
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	64 557	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)		GE	48 114		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 810 084
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	246 194	(186 825)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	17 530	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	17 530	21 068
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(17 530)	(21 068)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	228 663	(207 892)

Désignation de l'entreprise Cabinet @COM Gascogne										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		883	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	15 000	1 231	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	15 000	2 113	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	374		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	9 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		6 767	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	9 374	6 767	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	5 626	(4 653)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	1 187	(828)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 071 277	1 717 231	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 838 175	1 928 949	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	233 102	(211 718)	
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *								HP			
		{ - Crédit-bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	1 753	3 998	
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								A2	102 790	98 419	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	82		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 20 240 obligatoires A9 82 551											
		dont cotisations facultatives Madelin A7 20 240 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8											
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
CESSION ACTIF											15 000		
VNC DES ACTIFS CEDES										9 000			
PENALITES										374			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 702 653** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 071 277** euros et un total **charges** de **1 838 175** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **233 102** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2019** et finit le **30/06/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Crise sanitaire liée au coronavirus

La Covid-19 a été déclarée pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé au cours de l'exercice.

A la date d'arrêté des comptes, la continuité de l'exploitation de la société n'est pas compromise et aucun passif ou dépréciation n'a été comptabilisé en lien avec cette crise.

A ce jour, nous ne pouvons pas évaluer de manière précise l'impact que cette crise aura sur les perspectives d'avenir.

La société a mis en place les mesures suivantes afin d'assurer la continuité de son activité :

- Obtention d'un PGE à hauteur de 400 000 €
- Mise en place de l'activité partielle pour une partie de son personnel
- Report des échéances sociales
- Report des échéances de certains emprunts

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

m

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 128 888				9 000	1 119 888
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 128 888				9 000	1 119 888
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	63 809					63 809
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	60 268					60 268
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	124 077					124 077
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	8 386					8 386
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 386				
TOTAL		1 261 351				9 000	1 252 351

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	30 686	6 943		37 629
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	39 136	10 039		49 175
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 822	16 982		86 803
TOTAL		69 822	16 982		86 803

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement ne des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agent aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	30/06/2020	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	1 119 888	
TOTAL	1 119 888	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

ANNEXE - Élément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2020
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	101 698	64 557	101 698		64 557
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	101 698	64 557	101 698		64 557
TOTAL GENERAL		101 698	64 557	101 698		64 557
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			64 557	101 698		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

ANNEXE - Élément 5

Créances et Dettes

		30/06/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 386	8 386	
	Clients douteux ou litigieux	118 911	118 911	
	Autres créances clients	594 384	594 384	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	200	200	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	39 863	39 863	
	Taxes sur la valeur ajoutée	17 386	17 386	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	22 132	22 132	
	Charges constatées d'avances	4 987	4 987	
	TOTAL DES CREANCES	806 248	806 248	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	788 769	500 782	287 987	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	118 658	118 658		
	Personnel et comptes rattachés	90 769	90 769		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	139 109	139 109		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	145 866	145 866		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 635	8 635		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	543 504	245 647	297 858	
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	478 337	478 337		
	TOTAL DES DETTES	2 313 648	1 727 803	585 845	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		400 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		95 455			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

		30/06/2020
Total des Produits à recevoir		213 771
Autres créances clients		201 639
CLIENTS FACT A ETABLIR	201 639	
Autres créances		12 132
FOURN AVOIRS A RECEVOIR	11 052	
PRODUITS A RECEVOIR	1 079	

AS

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

		30/06/2020
Total des Charges à payer		243 145
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 210
INT COURUS/EMPRUNTS BANCAIRES	4 210	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		75 986
FOURN FACTURES NON PARVENUES	75 986	
Dettes fiscales et sociales		159 559
PERS PROV CONGES PAYES	61 805	
PERS PROV RTT	8 965	
PERS PRIMES A PAYER	20 000	
ORG SOC CH SOC/CONGES PAYES	20 658	
ORG SOC CH SOC/RTT	2 869	
ORG SOC CH/PRIMES A PAYER	7 000	
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	30 284	
ETAT CHARGES A PAYER	7 980	
Autres dettes		3 390
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	3 115	
CHARGES A PAYER	275	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

		30/06/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		11 600,00	10,0000	116 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		11 600,00	10,0000	116 000,00

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

	30/06/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite		107 378	
		107 378	
Autres engagements Obtention d'un PGE Caisse d'Epargne garanti partiellement par l'Etat			400 000
			400 000
Total des engagements financiers (1)		107 378	400 000
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

@COM.GASCOGNE
Société par actions simplifiée
au capital de 116 000 euros
Siège social : 252 bis Impasse du Rond-Point des Justes,
32000 AUCH
752 389 460 RCS AUCH

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 DECEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 233 102 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 233 102 euros
- A titre de dividendes 200 000 euros
Soit 17,24 euros par action
- Le solde en totalité au compte « autres réserves » 33 102 euros
qui s'élève ainsi à 61 405 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 décembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
AUSCITAINE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE CONSEILS
Monsieur Pierre BOYER

